



Vigie de la Laïcité @VigieLaicite Thu Mar 30 12:58:08 +0000 2023

THREAD

L'asso derrière le compte Twitter «ilaïc» qui s'en prenait notamment à l'@**ObservLaicite**, reconnu de tous les praticiens de la laïcité, aurait donc reçu 355 KE du « fonds Marianne » (décidé par Mme Schiappa et le CIPDR) pour « défendre les valeurs de la République » (sic) ■ <https://t.co/dWmwZA4zFy>

Financement décidé en quelques jours et semble-t-il en toute opacité, sans aucune information sur les critères retenus.

[NB: le budget de l'@**ObservLaicite**, que Bercy jugeait comme étant la commission la + efficace et économe, qui a permis la formation à la laïcité de centaines de milliers de personnes et des évolutions notables (comme l'abrogation du délit de blasphème) ne disposait que de 60KE/an.]

Nous apprenons que ce compte «ilaïc», présent sur d'autres réseaux, s'en prenaient notamment à des praticiens de la laïcité, mais aussi à des féministes, des antiracistes, des artistes, des médias, des associations culturelles, au Conseil de l'Europe (@**CoE_fr**) et à l'Union européenne.

[NB : nous constatons que ce compte s'en est pris notamment à l'ancien RG de l'@**ObservLaicite**, @**ncadene**, tout en promouvant à une autre occasion son livre (sans doute sans s'avoir qu'il en était l'auteur), « La laïcité pour les Nuls », pour moquer une de ses cibles favorites.]

Rappel : un « contrat d'engagement républicain » a été mis en place par la loi du 24 août 2021, dite « loi contre le séparatisme », pour assurer la fin de toute subvention à des associations qui ne respecteraient pas les valeurs de la République.

Or...

Ici, une commission du ministère de l'Intérieur (le CIPDR), défenseur de ce «contrat», est celle à l'origine du versement de + de 350 KE à cette association qui, via des comptes sur des réseaux sociaux, a organisé du trolling et s'en est pris notamment à des institutions publiques.

[NB: le terme «trolling» est utilisé par M. Sifaoui, un des responsables de cette association subventionnée, pour qualifier son activité. M. Sifaoui s'est montré à de nombreuses reprises par le passé avec C. Gravel, secrétaire général du CIPDR. Il a été reçu officiellement au ministère]

Cette association, loin de permettre la diffusion d'1 bonne compréhension du principe de laïcité, a participé à l'inflammation du débat public à ce sujet.

Mis à part ces comptes «ilaïc» sur les réseaux, que faisait l'association de cet subvention? Rien, selon la déclaration de M. Sifaoui à @**France2tv**. Avec 2 salaires versés, aux 2 responsables de l'asso...

Le détournement des objectifs affichés publiquement de ce «fonds Marianne» révèle 1 potentielle insupportable instrumentalisation de l'horrible attentat islamiste contre S. Paty pour mener du trolling idéologique qui n'a rien à voir avec la défense des valeurs de la République.

Plus largement, tout cela interroge donc sérieusement sur le travail réel du CIPDR, qui semble ici davantage s'apparentait à une entreprise politique aux frais du contribuable qu'à un organisme public censé « prévenir la délinquance et la radicalisation ».